

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 juillet 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9 et 10 juillet 2013

2013 SG 171 - Signature d'une convention de mécénat avec SFR.

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'approuver la signature d'une convention de mécénat avec SFR ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO, au nom de la 8e Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés le principe et les modalités de la convention de mécénat avec SFR.

Article 2 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer la convention susmentionnée.